

Pierre de SALIS : L'accompagnement des pasteurs en Suisse

Je vous remercie de me donner la parole et pour la deuxième année que je peux participer à la Pastorale de l'APF. C'est pour moi une expérience extrêmement intéressante, parce que dans l'association suisse nous aimerions relancer les pastorales nationales comme on les a eues pendant très longtemps, jusqu'au début des années 1990.

La Société Pastorale Suisse a été la première à faire un trait d'union entre les associations cantonales de pasteurs suisses au dix-neuvième siècle. Elle organisait de grands rassemblements théologiques chaque année. Elle faisait ainsi office de trait d'union entre les pasteurs et aussi comme une sorte de fédération entre les Églises de Suisse. Elle faisait aussi office de formation continue. Au début du vingtième siècle c'est la Fédération des Églises Protestantes de Suisse qui a été créée en 1927 si je me rappelle bien. C'est elle qui a repris le relais de cette mission de trait d'union entre les Églises cantonales suisses et aussi le relais pour la formation continue. Pour présenter la Société Pastorale Suisse brièvement, je dirais que c'est une Société qui regroupe les Associations cantonales de pasteurs. J'ai compris que l'APF regroupe les pasteurs des différentes Églises protestantes de France. Alors que nous représentons les pasteurs des Églises réformées cantonales de Suisse. Statutairement on regroupe les Associations cantonales de pasteurs. On est en fait une Fédération d'Associations cantonales de pasteurs.

Voilà pour planter le décor. Il y a trois ans, nous avons relancé nos pastorales. On avait fait une rencontre sur le thème : « Autorité de la Parole et autorité de l'Église ». Et nous avons dès lors lancé tous les deux ans un grand rassemblement théologique des pasteurs de Suisse.

La Société Pastorale Suisse a édité il y a quelques années un « Guide du ministère », qui a un chapitre sur « accompagnement, supervision, formation continue, et temps sabbatique ». Il y a une chose que l'on souligne beaucoup dans ce rapport, c'est d'insister que c'est vraiment dans l'intérêt du pasteur que les règlements des Églises cantonales prévoient un accompagnement et une supervision des ministères, et ils exigent une formation continue pour prendre du temps de réflexion et de partage collégial pour consolider, donner courage, de nouvelles perspectives, et restaurer la confiance. Et ensuite on a une section sur l'accompagnement et la supervision. On estime qu'il est très important que chaque pasteur puisse bénéficier d'une personne de confiance à qui parler, une personne compétente avec qui on peut discuter et réfléchir régulièrement de son activité ministérielle. Il y a une chose sur laquelle on insiste avec beaucoup de force et c'est que supervision et contrôle doivent être distingués rigoureusement, sans l'ombre d'un doute, sur le plan institutionnel et sur celui des personnes. Il s'agit là d'une exigence fondamentale. La confiance n'est possible que dans la mesure où que les faiblesses peuvent être dévoilées sans que cela porte préjudice. Et cela nous semble extrêmement important.

Je dois vous avouer que dans l'Église Réformée Évangélique de Neuchâtel, dans laquelle je suis pasteur, on a assisté à un changement tout à fait significatif et qui est à mon avis loin d'être innocent, c'est que le poste de notre « Responsable cantonal des ministères » été transformé en « Responsable des ressources humaines ». L'aspect pastoral des pasteurs se réduit à deux lignes dans le Cahier des charges. Tout le reste porte sur des questions d'emploi, de cahier des charges, d'évaluation, de formation continue... L'aspect ministériel est que l'on peut s'approcher de lui pour un entretien confidentiel. Mais c'est la même personne qui gère la question des postes. Donc on a le sentiment que l'on n'a pas la possibilité de se confier complètement à lui - même si institutionnellement c'est envers lui que l'on puisse le faire - parce qu'en fait on y va se confier à la direction de son Église.

Personnellement je trouve cela dommage. On avait auparavant un responsable des ministères, c'était le pasteur Nicolas Cochan que certains d'entre vous connaissent, parce qu'il a été professeur à Montpellier par la suite. Lui avait vraiment coupé le poste en deux. Ce qui relevait des affaires personnelles qu'un pasteur venait lui partager ça restait entre lui et le pasteur en question. Il se faisait « une tombe ». La chose n'allait pas plus loin. Il demandait à chaque entretien que l'on clarifie les questions à aborder pendant l'entretien. Ce qui relevait de ce que le pasteur souhaitait faire répercuter, par exemple sur l'emploi, il le traitait avec la Direction de l'Église. Le reste ? Non ! C'était cent pour cent confidentiel. C'est je pense extrêmement important.

Une autre chose qui me semble importante, et que j'ai pu partager lors du Centenaire de l'APAL, l'Association des Pasteurs d'Alsace et de Lorraine, qui a eu lieu à Strasbourg en octobre dernier. Quelques-uns d'entre vous y étiez, je crois. Il y a eu là une conférence absolument remarquable du professeur de théologie pratique allemande qui s'appelle Isolde Karle, qui a écrit un livre « Kirche Im Reform Stress », les Églises ne sont pas dans le stress de la Réformation, mais dans le stress de la restructuration. Il s'agit du stress lié aux réorganisations des postes, des paroisses, dans les contraintes financières...

Particulièrement en Suisse on vit des réorganisations liées au vieillissement de la population protestante, à la perte de vitesse, au rapport à l'Institution. Eux aussi nous causent des stress et mettent à mon avis de fortes pressions des Directions des Églises qui doivent constamment réorienter et trouver des moyens de faire face à cette pression. Ce professeur avait dit des choses extrêmement intéressantes, qui collent en tout cas très bien à la réalité des Églises en Suisse. Elle expliquait que l'Église réagit face à la forte baisse de ses moyens financiers par une modernisation de son organisation, en imposant des technologies récentes de changements d'organisation à ses relations extérieures et à son organisation interne. Elle montrait qu'au fond ça entrainait en tension avec l'auto-compréhension du métier pastoral, qui, lui, résiste à cela, parce que sa spécificité est la théologie, la Parole de Dieu, l'autorité qui nous vient d'un Autre, plus grand que nous.

Bien sûr les Églises ont besoin de se doter d'une organisation efficace avec les meilleurs outils qu'elles peuvent s'offrir. Mais cela ne doit pas leur faire oublier que ça ne résout pas forcément tout et que le travail des pasteurs n'est pas cent pour cent réductible dans une culture d'économie et d'efficacité, qui est quand-même centrée sur une relation patron-client, si on le veut bien. Le pasteur a quelque part une mission, c'est le ministère pastoral. Il doit bien sûr tendre vers une certaine efficacité, mais l'efficacité n'est pas la catégorie ultime pour l'évaluer.

Il y a une phrase absolument très éclairante : « Un récit de vie se réduit - selon cette perspective d'organiser l'Église toujours de manière la plus performante possible - à ce que l'on peut améliorer dans son travail. Évidemment non ! On ne peut pas réduire un récit de vie à une culture d'efficacité. » Ensuite elle mettait en évidence que l'appel à la constante amélioration de soi et à la motivation individuelle du moi entrepreneurial émince le caractère contradictoire et est toujours hors d'atteinte des attentes exprimés. Elle montre au fond qu'une culture de l'optimalisation rendra l'individu toujours plus prisonnier de toujours devoir toujours mieux quelque part. La dynamique du jamais achevé de l'optimalisation de soi produit des individus incapables et finalement l'épuisement de soi, qui ne peut plus vivre le dictat de l'optimalisation de soi.

Je crois que c'est extrêmement bien vu. Effectivement, c'est quelque chose qui à la longue épuise les pasteurs – en tout cas en Suisse je le constate. Quand nous avons notre Assemblée générale on a des échos des différentes sections cantonales qui sont toutes aux prises avec des réorganisations. Pour les pasteurs c'est toujours plus difficile d'arriver à suivre et à être toujours sous pression avec l'idée qu'une organisation optimale tirée du

monde des entreprises et plaquée sur les Églises va au fond résoudre le problème de la perte de vitesse sociologique de la religion instituée. Il faut faire une distinction - que me paraît extrêmement importante face à cette difficulté constatée - entre autorité et pouvoir. Je considère volontiers que l'Église n'est pas « une entreprise tout à fait comme les autres ».

La question est de savoir en quoi consiste ce « pas tout à fait comme les autres » ? Je dirais qu'un bout de la réponse tient dans la nécessaire tension entre autorité et pouvoir. Du côté du pouvoir il y a évidemment tous les dispositifs qu'une Direction d'Église doit déployer pour faire fonctionner l'Église. Il y a des règlements, des directives, tout ce qui concerne l'évaluation... Et du côté de l'autorité il y a la capacité de motiver des autres, de les rendre eux-mêmes auteurs, créateurs, l'aptitude à susciter, à discerner, à mettre en mouvement, les soucis au nom d'une autorité de vérité, d'une Parole qui nous est prêtée et qui nous dépasse, mais à laquelle on cherche à se référer en permanence.

Je dirais que les Associations de pasteurs - en tout cas chez nous - ont là à mon avis un rôle important à jouer pour contribuer à maintenir une tension autorité-pouvoir. Et quelque part rappeler aux Églises que le travail pastoral a bien sûr besoin de soutien, de règlements, de directives, de processus d'évaluation, mais que ceux-là sont des outils au service d'un but. Ce n'est pas une fin en soi. Je pense que les Associations de pasteurs ont ici un rôle crucial à jouer ; précisément en cherchant à maintenir en tension autorité et pouvoir. C'est légitime que les Églises se dotent de bons outils pour fonctionner. Mais je dirais à l'inverse que ces bons outils pour fonctionner, ce n'est pas la réponse ultime à la mission de l'Église, et à plus forte raison, une Église sous pression. C'est vrai qu'elles sont sous pression, en tout cas chez nous - pour des raisons financières, des tensions avec l'État, des mutations du champ religieux qui modifient les pratiques et ont des incidences sur les croyants.

Voilà ce que je pouvais partager avec vous pour réflexion... Merci de votre attention.